

Bulletin d'adhésion - Année 2020

Personne morale / physique :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Si personne morale, représentant de l'organisme :

Nom : Prénom :

Et son suppléant :

Déclare :

- adhérer à l'association Forêt Modèle de Provence pour l'année civile 2020,
- s'engager à respecter ses statuts et notamment à lui régler sa cotisation annuelle conformément à son barème en vigueur.

Fait à, le

Signature :

A retourner par courrier/courriel accompagné du règlement :

- par chèque à l'ordre de Forêt Modèle de Provence
- ou par virement à Caisse d'épargne – Gardanne (13) – Code Banque 11315 – Code guichet : 00001 - Compte : 08007240569 – clé 49 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0072 4056 949

Nota bene :

L'association étant reconnue d'**intérêt général** par la Direction Générale des Finances Publiques depuis le 28 août 2017, l'adhésion est **déductible des impôts** :

- pour les particuliers, sur les revenus à hauteur de 66% de la somme dans la limite de 20% du revenu imposable,
- pour les particuliers, sur la fortune immobilière à hauteur de 75% de la somme dans la limite de 50 000€ par an,
- pour les entreprises, sur les revenus ou sur les sociétés, à hauteur de 60% dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire.

Barème des cotisations 2020 (adhérents passés) :

CATEGORIES		MONTANT
Instituts et établissements publics départementaux, régionaux et nationaux		900 €
Collectivités locales	moins de 5 000 hab.	80 €
	entre 5 000 et 10 000 hab., office du tourisme	150 €
	entre 10 000 et 50 000 hab.	300 €
	entre 50 000 et 200 000 hab.	600 €
	plus de 200 000 hab.	900 €
Organisations associatives, syndicales, et coopératives	moins de 100 adhérents	50 €
	entre 100 et 500 adhérents	150 €
	plus de 500 adhérents	300 €
Entreprises	moins de 10 salariés	50 €
	Entre 10 et 50 salariés	100 €
	plus de 50 salariés	200 €
Etablissements d'enseignement		450 €
Particuliers		20 €
Bénévoles	Montant libre à partir de 1€	